

De Monsieur le Maire de La Trinité

**Portant subdélégation de signature à  
Monsieur Jean-Paul GENIEYS  
Adjoint au Maire délégué aux Finances, aux  
Marchés publics et à la Prospective  
pour réaliser des contrats d'emprunt dans la  
limite de 1 300 000€**

Ladislav POLSKI, Maire de La Trinité,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment le III de l'article L.1618-2 et l'article L.2221-5-1,  
**VU** l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui autorise le Conseil municipal à déléguer cette fonction en tout ou partie au Maire pour la durée de son mandat,

**VU** l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal.

**VU** l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui dispose que, sauf disposition contraire dans la délibération portant délégation, les décisions prises en application de celle-ci peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du maire dans les conditions fixées à l'article L.2122-18 du même code.

**VU** le procès-verbal de l'élection de Monsieur Jean-Paul GENIEYS, en qualité de 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, en date du 21 mars 2026,

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 02 avril 2026 portant délégations du Conseil municipal à Monsieur le Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment le 16° de cet article relatif à la capacité d'intenter au nom de la commune les actions en justice,

**VU** l'arrêté n° RH 26.03.11 en date du 23 mars 2026 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Paul GENIEYS, en sa qualité de Quatrième Adjoint au Maire dans les domaines des Finances, des Marchés publics et de la Prospective,

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de prévoir une subdélégation de signature pour réaliser des contrats d'emprunt en cas d'empêchement ou d'absence du Maire,

**ARRÊTE**

**ARTICLE I/** Il est donné subdélégation de signature à **Monsieur Jean-Paul GENIEYS**, sous ma surveillance et ma responsabilité, en sa qualité d'Adjoint au Maire délégué aux Finances, aux Marchés publics et à la Prospective, pour la réalisation d'emprunts.

**ARTICLE II/** Dans le cadre de sa subdélégation, Monsieur Jean-Paul GENIEYS signera les actes suivants :

- Contrats d'emprunt destinés au financement des investissements prévus par le budget dans la limite de 1 300 000 € et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L.1618-2 et L2221-5-1 du CGCT, sous réserve des dispositions de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires.

**ARTICLE III/** Toutes pièces et actes signés par Monsieur Jean-Paul GENIEYS, dans le cadre de la présente subdélégation, seront signés, comme suit :

Par subdélégation du Maire,  
Jean-Paul GENIEYS,  
Adjoint au Maire délégué aux Finances,  
aux Marchés publics et à la Prospective

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le

ID : 006-210601498-20260421-AR\_260405-AI



**ARTICLE IV/** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale : 18 avenue des Fleurs, 06000 Nice, soit par voie électronique à partir de l'application internet "Télérecours citoyens" accessible par le site de téléprocédures <http://www.telerecours.fr/>

**ARTICLE V/** Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au registre des actes de la Mairie, transmis à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, à Monsieur le Trésorier, publié et notifié à l'intéressé.

Fait à La Trinité, le 03 avril 2026

Ladislav POLSKI,  
Maire de La Trinité

Spécimen de signature : Jean-Paul GENIEYS



Notifié à l'intéressé, le

20/04/2026.

Signature